



CHARTRE D'UTILISATION du logotype

Conseil départemental de l'Orne





SOMMAIRE

Du bon usage	p.1
Graphisme	p.2
Versions	p.4
Règles d'usage	p.5
Les interdits	p.6



DU BON USAGE :

Le logo signe les documents, les affiches, les éditions issus du Conseil départemental, et accompagne les communications des opérations réalisées en partenariat. Pour lui conserver toute sa force, il est conseillé de suivre des principes graphiques simples. Le respect des règles garantira la bonne lisibilité du logo et optimisera son insertion sur tous les supports.

Les pages suivantes en décrivent les différentes utilisations. Cette charte est un guide et une référence pour tous ceux qui travaillent avec le Conseil départemental de l'Orne.

LE GRAPHISME DU LOGOTYPE :



1. Principe :

Le logotype est constitué d'un ensemble graphique et typographique **indissociable**.

2. Typographies :

Le logotype Conseil départemental de l'Orne est constitué de deux typographies :



Pour tous les documents de communication édités par le Conseil départemental, il convient de conserver une cohérence dans l'usage des typographies.

Pour cette raison, la typographie **Avenir et ses déclinaisons** (roman, Black, oblique, light...) seront privilégiées comme **typographies d'accompagnement**.

3. Colorimétrie :

Pantone

Réalisation de documents en sérigraphie, impression en teintes (papeterie).

287

340

2975

CMJN

Réalisation de documents en quadrichromie, impression offset, impression numérique.

C=100 M=83 J=01 N=07

C=97 M=1 J=78 N=04

C=43 M=00 J=08 N=00

RVB

R=16 V=38 B=140

R=54 V=156 B=102

R=183 V=215 B=233

HEX / HTML

#10268C

#369C66

#B7D7E9

LES VERSIONS DU LOGOTYPE :

1. Couleur :

L'utilisation de cette version doit être privilégiée.

Les références du vert, du noir et du gris sont indiquées ci-avant, en CMJN et Pantone pour l'impression et en RVB et html pour les usages à l'écran.

Ce logotype est conçu sur un **fond blanc indissociable dans cette version** (cf. zone de protection en page 5).

Il ne peut en aucun cas comporter de filet technique.



2. Blanc :

Ce logotype blanc peut être utilisé sur les fonds de couleur (ex. : sérigraphie textile) ou fonds photographiques foncés, lorsque la version en couleur n'apparaît pas suffisamment appropriée sur le plan esthétique (ex. : bannière de logotype en pied de page).

Cette version du logotype est à privilégier lorsqu'il sera apposé sur un **support transparent** (ex. : Plexiglass®, verre...).



3. Noir :

Ce logotype noir est strictement réservé aux **usages bureautiques** tels que la télécopie ou le tampon, ainsi qu'aux **documents imprimés en noir seul**.



4. Autres utilisations :

Toutes autres utilisations du logotype monochrome se fera sur la base de la version noir (teinte 100% - tracé vectoriel) et fera l'objet d'une **validation auprès de la direction de la communication du Conseil départemental de l'Orne**.

LES RÈGLES D'USAGE :

Pour conserver une bonne lisibilité du logotype, **certaines règles doivent impérativement être respectées** en matière de taille minimale et de zone de protection.

1. Taille minimale d'utilisation du logotype :

Pour préserver une bonne lisibilité du logotype, il est interdit d'utiliser ce dernier dans une zone de réserve inférieure à **15 mm de hauteur**.

Tout contournement de cette règle devra faire l'objet d'une validation auprès de la direction de la communication du Conseil départemental de l'Orne (ex. : surface d'impression trop petite).



2. Zone de protection du logotype :

Cette zone de protection définit un espace autour du logotype dans lequel aucun élément graphique pouvant perturber la lisibilité (texte, filet ou image) ne doit apparaître.

Cette zone est déterminée en fonction de l'encombrement du "D" de Département.

H DÉPARTEMENT

| L |



| L |

| L |

LES INTERDITS :

Le logotype doit être reproduit sans aucune altération.

Son dessin, sa typographie et ses couleurs ne peuvent être modifiés.

Hors des normes d'usage définies dans les pages précédentes, toute autre expression du logotype est interdite.

- Déformations



- Le logotype monochrome tramé



- Rapport d'échelle entre les différents éléments du logotype



- Changement de couleur en dehors des versions fournies

- Partiel



- Complet



- La typographie ne doit pas être modifiée



- La zone de protection autour du logotype doit impérativement être respectée afin de préserver sa lisibilité

Gias quat. Inis atquias atio. Net omnitiistiis que vel ipsanimentit exerum ulparibusam, con estibus qui sam que ma con con pratemp oratum erum fugit mil magni dis ea volut et fuga. Reiunt voluptas ex erum fugit mil magni dis ea volut et fuga. sitat platem dolessitas del maiorem nos et vollique perferia dolor rrorior epaci ention num abo. Nem d adit alitatibus doluptatis aut aliam quia voluptatidum, consequa quia sit minum et eum in resectas et ut exerror magnatia cullaccae por sam rerat ea voloraerum qui nonet is eum ulliquae verovit voluptate veliam volorem reribus, num ad qui

optam faccus corem num vendusa piendes Gias quat. Inis atquias atio. Net omnitiistiis que vel ipsanimentit exerum ulparibusam, con estibus qui sam que ma con con pratemp oratum erum fugit mil magni dis ea volut et fuga. Ream ymas exeres dit aut pratum, sitat platem dolessitas del maiorem nos et vollique perferia dolor rrorior epaci ention num abo. Nem d adit alitatibus doluptatis aut aliam quia voluptatidum, consequa quia sit minum et eum in resectas et ut exerror magnatia cullaccae por sam rerat ea voloraerum qui nonet is eum ulliquae verovit voluptate veliam volorem reribus, num ad qui

- L'utilisation du logotype couleur n'est pas autorisée sur un fond coloré sans une zone de réserve blanche



- L'ajout d'un filet technique ou ombre portée :





**POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ-NOUS :
Conseil départemental de l'Orne**

Direction de la communication
Hôtel du Département
CS 30528 - 27 boulevard de Strasbourg
61017 Alençon Cedex

Tél. 02 33 81 60 00 - www.orne.fr - dircom@orne.fr